



L'ACTIVITE DE CREATION D'ENTREPRISE AU MAROC

Premier semestre 2010

1. Créations d'entreprises



+3.4%

Au cours du premier semestre de 2010, 15 714 nouvelles entreprises (personnes morales) ont été créées contre 15 204 durant la même période de 2009, enregistrant ainsi un taux une évolution de 3.4%

La Société A Responsabilité Limitée (Sarl) vient en tête des créations avec une contribution de 59% du total des immatriculations, suivie de la Sarl à associé unique avec 39 %. Quant à la part de la Société Anonyme (SA), elle ne représente que 1% des nouvelles créations.

	Part 2010	Part 2009
SARL	59%	60%
SARL à Associé Unique	39%	37%
SA	1%	1%
Autres	1%	2%
Total	100%	100%

En outre, la répartition des créations des sociétés par branches d'activités montre que les secteurs du Commerce et des services représentent respectivement 32% et 30% du total des nouvelles entreprises (personnes morales) immatriculées au registre du commerce durant ce premier semestre, suivis des secteurs du B.T.P et Activités immobilières avec 29%, les industries avec 6% et les autres secteurs 3%.

S'agissant de l'évolution par rapport à la même période de l'année 2009, à l'exception du secteur des Services qui a connu une baisse de -7%, les autres secteurs ont enregistrés des évolutions considérables :

- L'industrie et B.T.P/Activités Immobilières : +4% chacun
- Le commerce: +5%

Création d'entreprises par branches d'activité déclarées au registre de commerce¹

	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009
Commerce	7 254	6 882
Services	6645	7 165
BTP et Activités Immobilières	6 386	6 158
Industries	1 391	1 338
Agriculture/ Pêche & Mines/Energie	703	502

La répartition régionale des nouvelles créations des personnes morales immatriculées au registre du commerce confirme la concentration des sociétés commerciales dans la région du Grand Casablanca qui représente 35% de l'ensemble des créations, suivie de Rabat-Zemmour-Zair (11%), Tanger-Tétouan (10%), Marrakech-Tensift et (8%). Il est noté que, la part du Grand Casablanca a varié de +2% ce premier semestre par rapport à la même période de 2009.

Répartition régionale des nouvelles créations (Personnes morales)

Région	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009
Grand Casablanca	5 476	5 032
Rabat-Salé-Zemour	1 680	1 594
Tanger-Tétouan	1 607	1 686
Marrakech-Tensift-Elhouz	1 258	1 369
Meknès-Tafilalet	897	875
Sous Massa Draa	890	956
Fès-Boulmane	715	692
Oriental	694	674
Autres régions	2 497	2 326
Total	15 714	15 204

¹ Une société peut avoir plus d'une activité dans des secteurs différents

2. Intention de Création

Le certificat négatif est une attestation administrative délivrée par le registre central du commerce tenu par l'OMPIC. Il est obligatoire pour l'inscription au registre de commerce pour les personnes morales ainsi que pour les personnes physiques désireuses de disposer d'une enseigne commerciale. Il atteste la disponibilité du nom commercial demandé (dénomination, enseigne et sigle s'il y a lieu) et attribue une réservation d'une année afin d'accomplir les formalités d'inscription au registre de commerce. Selon les statistiques environ un certificat délivré aboutit à une création réelle.

En effet, L'OMPIC a délivré au cours des sept premiers mois de cette année 33 621 certificats d'intention de création contre 33 310 en 2009, soit une légère augmentation de 0.9%.

La part des sociétés représente 84% par rapport au total des délivrances, En effet, l'OMPIC a accordé 28 308 certificats négatifs en faveur des personnes morales. Il est à noter que cette part a évolué de 1.4% par rapport à la même période de 2009.

Concernant la répartition par forme juridique, La Sarl et « Sarl à Associé Unique » restent les formes juridiques les plus sollicitées par les demandeurs, elles représentent respectivement 64% et 34% du total des intentions de créations.

Quand aux demandes des certificats négatifs déposées en ligne, elles ont évolué de 14% (1 665 certificats négatifs en 2010).

La répartition des intentions de création par branche d'activité montre la prédominance du secteur des Services avec une part de 40% suivi des secteurs du BTP/Activités Immobilières et Commerce représentant chacun 27% du total des intentions de création. L'Industrie vient en quatrième position avec une contribution de 4%.

Quand à la répartition régionale des intentions de création, elle est similaire à celle des nouvelles créations. Le Grand Casablanca vient en tête avec 35% suivi de Rabat-Zemmour-Zair avec 11%.

Répartition régionale des intention de création

